



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple – Un But – Une Foi

**BUREAU OPERATIONNEL DE SUIVI  
DU PLAN SENEGAL EMERGENT**

.....

**PROGRAMME D'APPUI AU SUIVI DU PLAN SENEGAL EMERGENT**

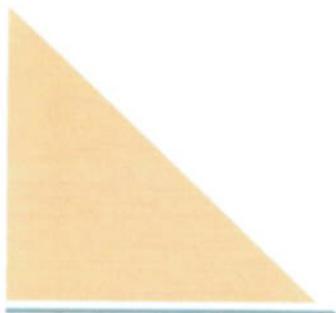
---

# **Plan de Travail Annuel**

## **2017**

---

mai 2017





**PROGRAMME D'APPUI AU SUIVI DU  
PLAN SENEGAL EMERGENT(PASSE)**



**Effet 8 de l'UNDAF 2012-2016:** « Les institutions nationales (centrales, territoriales et locales) ont les capacités pour promouvoir la gouvernance des politiques et programmes de développement humain d'une manière participative, transparente, équitable et en conformité avec les engagements internationaux ».

**Lien avec le Plan d'Actions (CPAP) du Programme Pays (CPD) :** Les capacités des cellules de planification des ministères et des institutions nationales sont renforcées en matière de formulation, de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

**Produits Escomptés:**

- Les capacités techniques du Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOS) sont renforcées en ressources humaines dans les domaines du suivi-évaluation, de la mobilisation de ressources et de la communication;
- Un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats est élaboré et mis en œuvre à travers un plan stratégique de suivi-évaluation, un tableau de bord des indicateurs clés de suivi et un système informatisé de suivi-évaluation.

**Institution de Coordination:** Présidence de la République du Sénégal

**Agence de Coopération:** Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOS) qui est responsable de la mise en œuvre du programme.

**Narratif**

Le Gouvernement du Sénégal a défini, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), sa nouvelle vision de croissance accélérée vers une émergence économique à l'horizon 2035.

Le Plan d'Actions Prioritaires, articulé sur la période 2014-2018, constitue le document de référence des interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du partenariat public-privé et de la participation citoyenne.

En droite ligne des domaines de concentration retenus dans le Plan-Cadre des Nations-Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) sur la période 2012-2016, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) manifestent leur engagement à accompagner cette dynamique par un appui institutionnel au Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOS).

Le BOS devra assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes et réformes prioritaires du PSE. Le présent programme d'appui au suivi du PSE (PASSE), basé sur l'application des principes de gestion axée sur les résultats, est articulé autour de deux composantes:

- (i) le renforcement des capacités techniques du BOS;
- (ii) le développement de mécanismes de suivi-évaluation axés sur les résultats.

## Sommaire

<b>Sommaire .....</b>	<b>4</b>
<b>I. PRESENTATION DU PASSE .....</b>	<b>5</b>
1.1. Objectifs.....	5
1.2. Les composantes .....	6
1.4. Le budget.....	6
<b>II. DESCRIPTION DU PLAN DE TRAVAIL pour l'exercice 2017.....</b>	<b>6</b>
2.1. Composante 1 : « Renforcement des capacités techniques du BOS».....	7
2.2. Composante 2 : « Développement d'un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats » 8	
<b>III. LE PLAN DE TRAVAIL pour l'exercice 2017 .....</b>	<b>9</b>
3.1. Tableau détaillé des actions prévues .....	9
3.2. Distribution du budget par composante et par produit.....	14
<b>IV. CADRE DE RESULTATS DU PROGRAMME.....</b>	<b>15</b>
4.1. Cadre de résultats de la composante « Renforcement des capacités techniques du BOS »	15
4.2. Cadre de résultats de la composante « Développement d'un dispositif de suivi-évaluation axés sur les résultats» .....	17
<b>ANNEXES.....</b>	<b>18</b>
La structure du cadre de résultats.....	18

## I. PRESENTATION DU PASSE

Le Gouvernement du Sénégal a défini, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), sa nouvelle vision de croissance accélérée vers une émergence économique à l'horizon 2035.

Le Plan d'Actions Prioritaires, articulé sur la période 2014-2018, constitue le document de référence des interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du partenariat public-privé et de la participation citoyenne.

En droite ligne des domaines de concentration retenus dans le Plan-Cadre des Nations-Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) sur la période 2012-2016, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) manifestent leur engagement à accompagner cette dynamique par un appui institutionnel au Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOS).

Le BOS devra assurer le suivi de la mise en œuvre des 27 projets phares et 17 réformes phares du PSE.

Le présent programme d'appui au suivi du PSE (PASSE), basé sur l'application des principes de gestion axée sur les résultats, est articulé autour de deux composantes:

- (i) le Renforcement des capacités techniques du BOS;
- (ii) le Développement de mécanismes de suivi-évaluation axés sur les résultats.

### 1.1. Objectifs

L'objectif global du présent programme est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité institutionnelle et organisationnelle du secteur public dans le suivi de la mise en œuvre des 27 projets et 17 réformes phares du PSE.

Il s'agira d'appuyer le BOS dans la conduite de sa mission d'assistance et de suivi des acteurs du secteur public pour l'atteinte des résultats stratégiques prioritaires du plan d'émergence.

Les objectifs spécifiques du programme concourent à renforcer les capacités du BOS en contribuant à:

- mettre à la disposition du BOS des experts dans les domaines de la planification stratégique, du suivi évaluation, de la mobilisation de ressources et de la communication ;
- mettre en place un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats avec des indicateurs de suivi des progrès dans la réalisation des programmes et réformes prioritaires ;
- aider à concrétiser les promesses de financement annoncées lors de la réunion du Groupe Consultatif de Paris à travers des programmes finalisés;
- renforcer les efforts de mobilisation effective des ressources annoncées lors de tables rondes sectorielles ;

- développer les capacités de communication institutionnelle du BOS, avec toutes les parties prenantes concernées, sur les progrès réalisés et disséminer les outils de suivi-évaluation et les bonnes pratiques avec tous les acteurs de mise en œuvre.

## 1.2. Les composantes

Le programme est articulé autour de deux (2) composantes:

Dans sa composante 1 « **Renforcement des capacités techniques du BOS** », le programme vise à renforcer les unités techniques du BOS par la mise à disposition de ressources humaines afin d'assurer une opérationnalisation diligente du dispositif.

A cet effet, plusieurs experts ainsi que des cabinets spécialisés dans les domaines spécifiques de la prospective et de la planification, du suivi-évaluation, de la mobilisation de ressources et de la communication seront mis à la disposition du BOS.

Dans sa composante 2 « : **Développement d'un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats**», le programme vise à planifier et élaborer un système de suivi axé sur la performance, afin de suivre les résultats produits (ou pas) par les acteurs clés.

Il s'agira de se fonder sur les informations qualitatives et quantitatives essentielles tirées des opérations d'évaluation pour établir des rapports sur les résultats et permettre la prise de décisions stratégiques diligentes en vue d'améliorer les interventions.

## 1.4. Le budget

Le budget du PASSE sur les 3 années du programme (2014-2016) a été fixé initialement à **2 690 000 USD**.

La contribution du PNUD et du FNUAP est de 67% du total et celle de l'Etat du Sénégal, de 33%.

Au cours de l'année 2016, il a été décidé de prolonger la durée du PNUAD pour deux années supplémentaires, afin de l'aligner au cycle du PAP PSE. Ainsi, il est également prévu de prolonger la durée du PASSE de la même durée. La procédure d'extension officielle est en cours.

## II. DESCRIPTION DU PLAN DE TRAVAIL pour l'exercice 2017

Le Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'exercice 2017 se décline en une série d'activités prioritaires dont l'exécution devra contribuer à la réalisation des différents produits pour chacune des composantes.

Les détails du PTA se présentent comme suit par composante :

## 2.1. Composante 1 : « Renforcement des capacités techniques du BOS »

Le suivi de la mise en œuvre du PSE nécessite l'existence d'un cadre cohérent d'orientations stratégiques, de formulation, d'exécution et de suivi-évaluation des projets et réformes à réaliser.

Cela implique:

- (i) une expertise pointue dans l'élaboration d'instruments et de cadres d'analyse structurés, de processus cohérents et transparents de prise de décisions;
- (ii) la mise à niveau de tous les acteurs dans les fonctions de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre de projets et programmes;
- (iii) un alignement sur les standards internationaux et une adaptation des meilleures pratiques en matière de suivi de projets et programmes complexes;
- (iv) la mobilisation sectorielle de partenaires techniques et financiers, ainsi que de partenaires non traditionnels pouvant renforcer la mise en œuvre du PSE.

L'expertise à fournir permettra de couvrir les trois domaines clés suivants:

- (i) suivi-évaluation;
- (ii) formulation de projets et mobilisation de ressources ; et
- (iii) communication.

- Renforcement des capacités en Mobilisation de ressources et formulation de projets

Il s'agira de mettre à la disposition du BOS des cabinets disposant d'une équipe d'experts de haut niveau spécialisés dans la mobilisation de ressources et la formulation de projets pour permettre la réalisation effective des projets et réformes phares prévus dans le PSE.

Avec ces cabinets d'experts de haut niveau, le BOS contribuera aux efforts continus de plaider pour la mobilisation de ressources, afin d'assurer une mobilisation effective des engagements financiers des partenaires au terme de la réunion du Groupe Consultatif de février 2014. La mobilisation des ressources destinées au PSE se fera à travers le suivi de la finalisation de la formulation de tous les programmes prioritaires, la mise en place effective de leurs équipes de mise en œuvre et le suivi du niveau d'exécution budgétaire. Il s'agira également d'assurer le suivi du respect des conditionnalités de financement consentis par les partenaires techniques et financiers.

En outre, les équipes d'experts contribueront à l'organisation de tables rondes sectorielles (équivalent de road-shows investisseurs) dans le cadre de la mise en œuvre des programmes. A cet effet, elles appuieront les départements ministériels pour le suivi et la mobilisation de partenaires spécialisés dans certains secteurs clés ciblés par le PSE.

La durée prévisionnelle de la mission des cabinets est de 3 mois pour chaque secteur ciblé.

- Suivi-évaluation (S&E) des programmes et des réformes phares

Un système de S&E de la performance permettra d'avoir une rétroaction continue entre l'état d'avancement et les résultats des programmes et réformes du PSE. Au-delà du suivi des résultats, ce système devra aider les décideurs à répondre aux attentes fondamentales sur le respect des engagements et sur la réalisation des finalités.

L'expert en suivi-évaluation pilotera la mise en place et l'application effective d'un système de suivi adossé à des outils de gestion, dont:

- (i) une stratégie de suivi/évaluation des projets dans leur montage, leur exécution et leur évaluation, accompagnée de son schéma d'application et de dissémination;
- (ii) un tableau de bord des indicateurs clés de suivi consolidés;
- (iii) un plan de formation/sensibilisation des acteurs clés chargés de renseigner les indicateurs avec leur niveau de performance dans la mise en œuvre des programmes et réformes prioritaires.

- Communication

La stratégie de communication du PSE doit être conçue et gérée de manière ciblée et articulée compte tenu de son enjeu stratégique.

Dans le but de poursuivre le renforcement technique de la cellule de communication du BOS, le contrat de l'Expert en Communication qui a été recruté en 2015 sera reconduit en 2017.

## **2.2. Composante 2 : « Développement d'un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats »**

Le Gouvernement du Sénégal assume depuis plusieurs décennies des fonctions de suivi/évaluation.

Ces fonctions se sont focalisées sur les intrants, les activités et les produits.

L'approche du PSE en matière de suivi-évaluation sera basée sur le lien à établir entre les progrès de mise en œuvre et les progrès vers l'atteinte des objectifs ou réalisations (résultats). Ceci confèrera un rôle prépondérant aux principes de gestion axée sur les résultats dans le cadre du PSE.

La réussite de la mise en œuvre du PSE dépendra ainsi de la qualité des orientations stratégiques, des informations et éléments de décision disponibles et des analyses développées. Elle sera déterminée par la combinaison de divers processus et procédures:

collecte, organisation, analyse, diffusion et conservation de l'information nécessaire, la définition des objectifs, la détermination des principaux moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs.

**Le budget du PTA pour l'exercice 2017 s'élève à 397 000 USD répartis comme suit:**

- PNUD: 397 000 USD;
- FNUAP: 0 USD.

### III. LE PLAN DE TRAVAIL pour l'exercice 2017

#### 3.1. Tableau détaillé des actions prévues

## Plan de Travail Annuel au titre de l'exercice 2017

Composantes	Produits	Cibles	Activités	Partie responsable	Source des fonds	Budget Annuel		
						Description dans le Budget	US \$	FCFA (Au taux de 1\$ = 600 FCFA)
<b>Composante 1:</b> <b>Renforcement des capacités techniques du BOS</b>	Produit 1.1 : Les ressources humaines du BOS sont renforcées	2 Experts hautement qualifiés mis à la disposition du BOS	Reconduite du contrat de l'Expert en Communication <i>→ affaire technique. 2017 con.</i>	BOS	PNUD	Salaires	45 000	27 000 000
	<b>Sous total produit 1.1:</b>							<b>45 000</b>
	Produit 1.2: Les capacités de suivi-évaluation des projets et réformes du PSE sont renforcées	Mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des 27 projets et 17 réformes phares	Appui à la mise en œuvre de la méthodologie BFR (développée par PEMANDU, la Delivery-Unit malaisienne) au Sénégal par l'organisation d'un Lab sur les projets des Agropoles. Financement de la phase Pre-Lab, d'une durée de 4 semaines. Avec comme staff Pemandu impliquées: 1 Engagement	BOS	PNUD	Frais de déplacement-Hébergement-assurance	39 000	23 400 000
						Frais de mission	157 445	94 467 000

	Manager et 2 co-facilitators.								
	Réunion de restitution de la mission d'études effectuée en Malaisie du 05 au 08 décembre 2016 à destination des partenaires.	BOS	PNUD	Frais d'organisation	4 200	2 520 000			
	Recrutement d'un cabinet pour la mission d'évaluation à mi-parcours du PASSE après 3 années d'existence	BOS	PNUD	Frais de mission	12 000	7 200 000			
<b>Sous total produit 1.2:</b>							<b>212 645</b>	<b>127 587 000</b>	
	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'études de préaisabilité (techniques et financières) pour la réalisation de fermes aquacoles (Reporté du PTA 2016)	BOS	PNUD	Honoraires	58 000	34 800 000			





### 3.2. Distribution du budget par composante et par produit

COMPOSANTES	Produits	Montants (USD)
<b>COMPOSANTE 1 : « Renforcement des capacités techniques du BOS »</b>	Produit 1.1: Les capacités du BOS en ressources humaines sont renforcées	45 000
	Produit 1.2: Les capacités de suivi-évaluation des projets et réformes du PSE sont renforcées	212 645
	Produit 1.3: Les capacités en formulation de projet et mobilisation de ressources du PSE sont renforcées	98 000
	Produit 1.4: Les capacités de communication du BOS sont renforcées.	41 355
	<b>TOTAL COMPOSANTE 1 :</b>	<b>397 000</b>
<b>COMPOSANTE 2 : « Mise en place d'un système de Suivi-Evaluation axé sur les résultats disponible et fonctionnel»</b>	Produit 2.1: Mise en place d'un système informatisé de S&E	0
	<b>TOTAL COMPOSANTE 2 :</b>	<b>0</b>
	<b>BUDGET TOTAL 2017 :</b>	<b>397 000</b>

*f*

## ANNEXES

### La structure du cadre de résultats

La structure du cadre des résultats se présente comme suit :

#### Effet 1 : Les capacités techniques du BOS sont renforcées:

- Les capacités en formulation de projets et mobilisation de ressources sont renforcées ;
- Les capacités de suivi-évaluation des programmes, projets et réformes du PSE sont renforcées ;
- Les capacités de communication sont renforcées.

#### Effet 2 : Un système de suivi-évaluation axé sur les résultats est disponible et fonctionnel:

- Tableaux de bord des indicateurs clés de suivi consolidés par secteur prioritaire ;



Période du programme: 2014-2016 Composante du programme : Suivi et Evaluation Titre du projet: Programme d'Appui au Suivi du PSE Numéro du programme : Durée du programme : Trois (03) ans Modalités d'exécution: NEX	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 Budget total : 397 000 USD PNUD : 397 000 USD ENUAP : 0 USD Etat du Sénégal : 0 USD 1 USD = 600 F CFA
--	---

Approuvé par  
Gouvernement :  
Le Directeur Général du Bureau opérationnel de Suivi du PSE

Dakar :

PNUD :  
La Représentante Résidente

Dakar : 21/06/2017